

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Paris, le 19/01/2022*

### **279 personnes mises à l'abri au pont de Bercy**

**Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé ce jour à la mise à l'abri de 279 personnes, dont 149 personnes en famille, présentes au niveau du pont de Bercy (Paris 12e).**

Toutes les personnes ont été prises en charge dans des centres d'hébergement en Île-de-France ou acheminées vers les accueils de jour où une première évaluation de leur situation sera réalisée avant orientation vers un hébergement.

Dans tous les cas, les personnes vont bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif. En fonction de leur situation administrative, elles seront orientées vers des hébergements adaptés, y compris au sein du dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile.

A leur arrivée dans la structure d'hébergement, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Il s'agit la première mise à l'abri de l'année 2022 faisant suite aux 28 opérations de mise à l'abri de 2021 qui ont permis de prendre en charge 7319 personnes dont 2198 personnes en famille.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont 155 000 personnes en situation de de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

#### **Contact presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75\_IDF